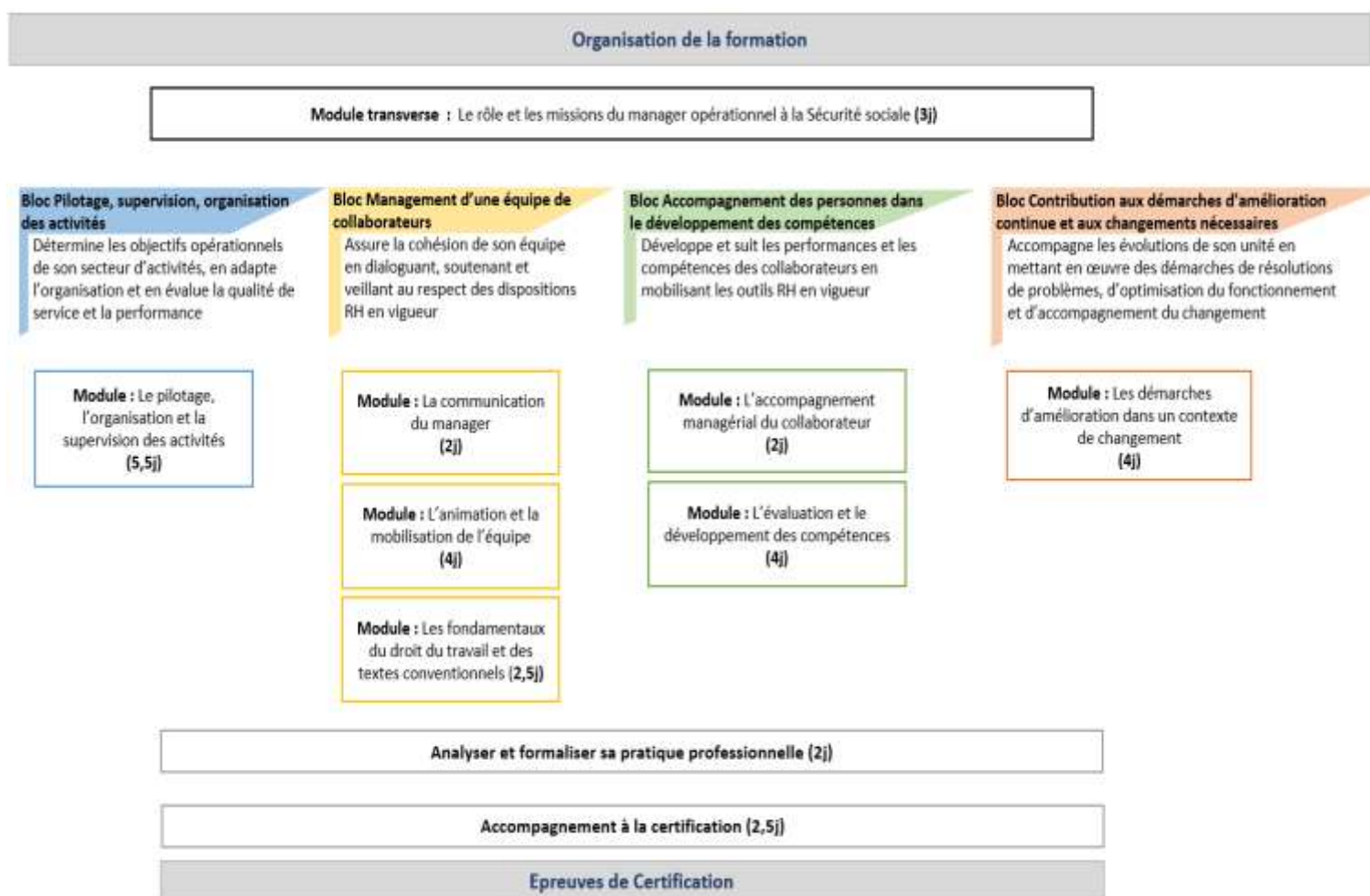


ANNEXE 1 ARCHITECTURE DE LA FORMATION

1. L'architecture de la formation de manager opérationnel menant au CQP

- 8 modules de formation :
 - 1 module transverse relatif aux Rôle et missions du manager opérationnel
 - 7 modules développant les thématiques de chaque bloc
 - Le pilotage, l'organisation et la supervision des activités
 - Le management des collaborateurs
 - L'accompagnement du développement des compétences
 - La contribution aux démarches d'amélioration continue et aux changements nécessaires
- 1 module dédié à l'acquisition de la méthodologie d'analyse des pratiques professionnelles ;
- 1 module de préparation aux épreuves écrites et orales de certification.



2. La structure des blocs et des modules de formation

2.1. Structure d'un bloc

Chaque bloc est constitué d'un ou plusieurs modules de formation.

Chacun des 8 modules répond à un ou plusieurs objectifs de développement de compétences managériales, mis en œuvre tout au long du parcours de formation.

Le module transverse n'est rattaché à aucun bloc ; il est cependant fortement recommandé pour tout parcours par bloc.

2.2. Structure des modules de formation

Chaque module de formation se compose de :

- La formation à distance amont et / ou aval, et des ressources méthodologiques
 - ┆ Module transverse : 0,5 jour
 - ┆ Bloc Pilotage, supervision, organisation des activités : 0,5 jour
 - ┆ Bloc Management d'une équipe de collaborateurs : 2,5 jours
 - ┆ Bloc Accompagnement des personnes dans le développement des compétences : 1,5 jour
 - ┆ Bloc Contribution aux démarches d'amélioration continue et aux changements nécessaires : 1 jr
- La formation en présentiel :
 - ┆ Contenu de formation thématique (durées dans le schéma en page précédente)
 - ┆ Préparation des situations ou actions managériales à expérimenter : 2 heures/ module
- L'accompagnement individuel des stagiaires, réalisé à distance : 1h30/ bloc
- L'évaluation des acquis de la formation, réalisée postérieurement au module présentiel de formation et à distance : 2 heures/ module
- L'expérimentation menée par le stagiaire d'une ou plusieurs actions managériales déterminées (Situation Professionnelle à Expérimenter = SPE) : 2 jours en moyenne par SPE

L'expérimentation peut être organisée et menée tout au long du parcours de formation, et au-delà jusqu'à la finalisation du dossier de pratiques professionnelles à remettre au jury (Annexe 2).

Le tuteur accompagne le stagiaire dans cette étape, et observe l'acquisition des compétences attendues : 1 jour en moyenne par SPE.

Le module d'accompagnement à la certification prévoit également 0,5 jr de distanciel amont, pour permettre aux stagiaires de s'approprier les attendus des épreuves de certification et de s'entraîner avant le module présentiel sur une situation professionnelle à la méthodologie de rédaction du dossier à remettre au jury.